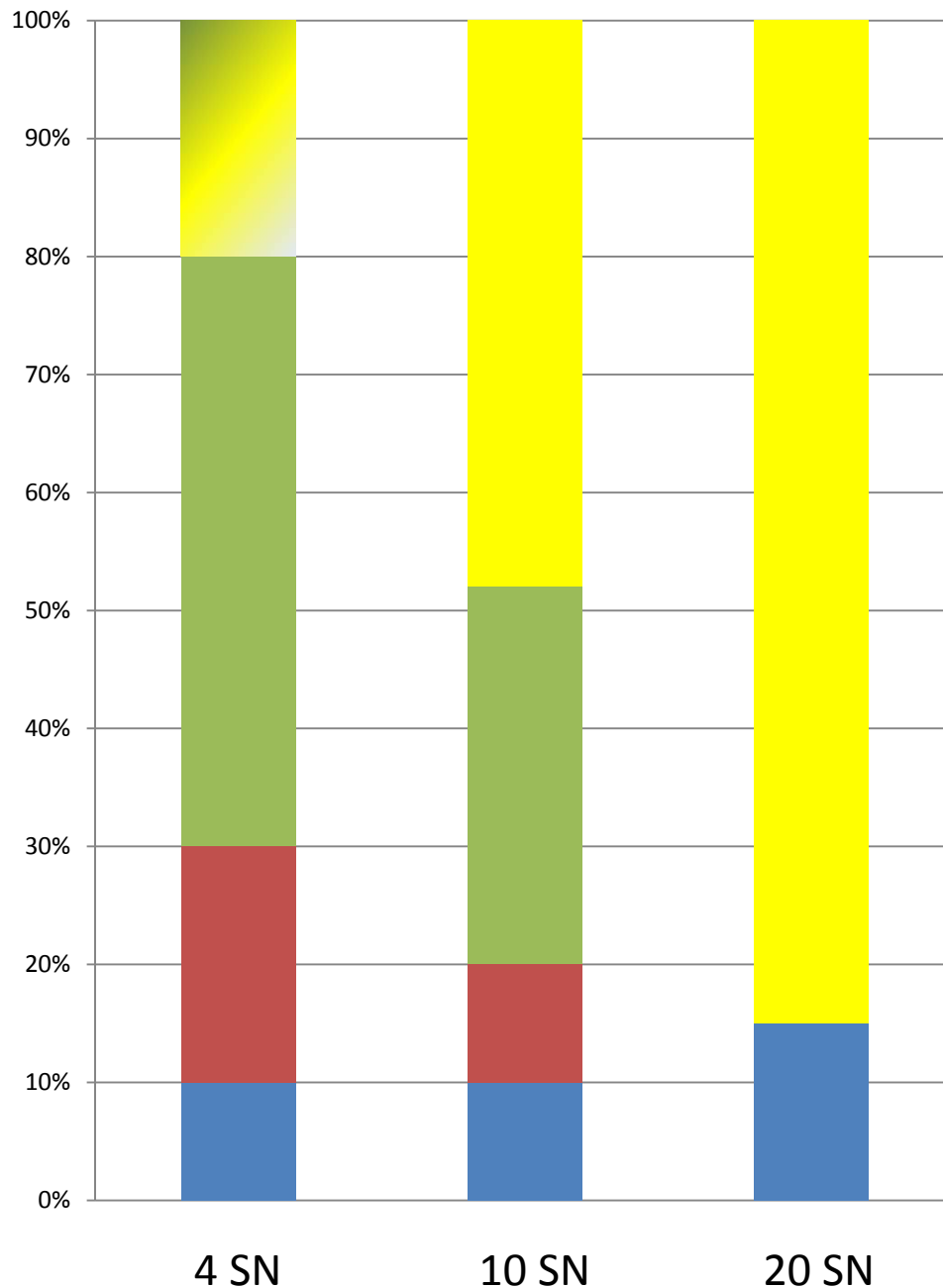


A l'initiative d'exploitants indépendants...



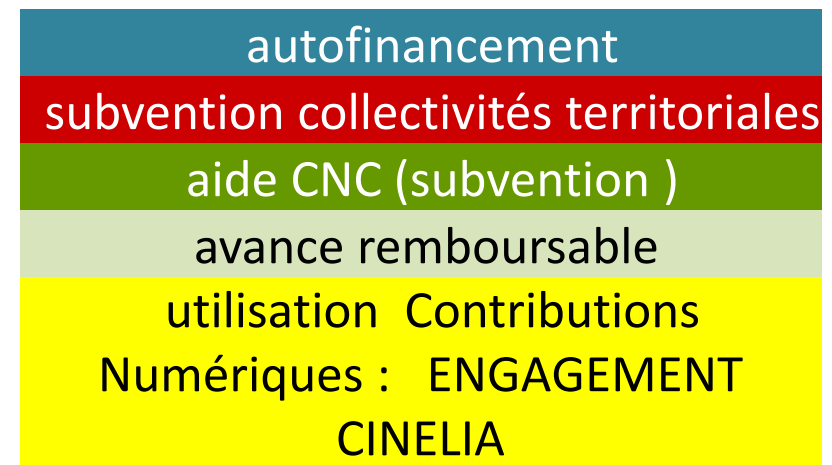
Le cadre réglementaire et l'action publique : un facteur essentiel

- Une initiative rendue possible par l'encadrement législatif :
 - obligation des VPF (loi du 30 septembre 2010)
- La collecte des VPF = le marché permet le financement d'une part variable des équipements.
- Avec une correction par l'intervention :
 - Des collectivités territoriales (Régions, etc. maximum 30 %)
 - Du CNC : Aide à la numérisation.
 - Ces aides sont fonction de la capacité des salles à générer des VPF



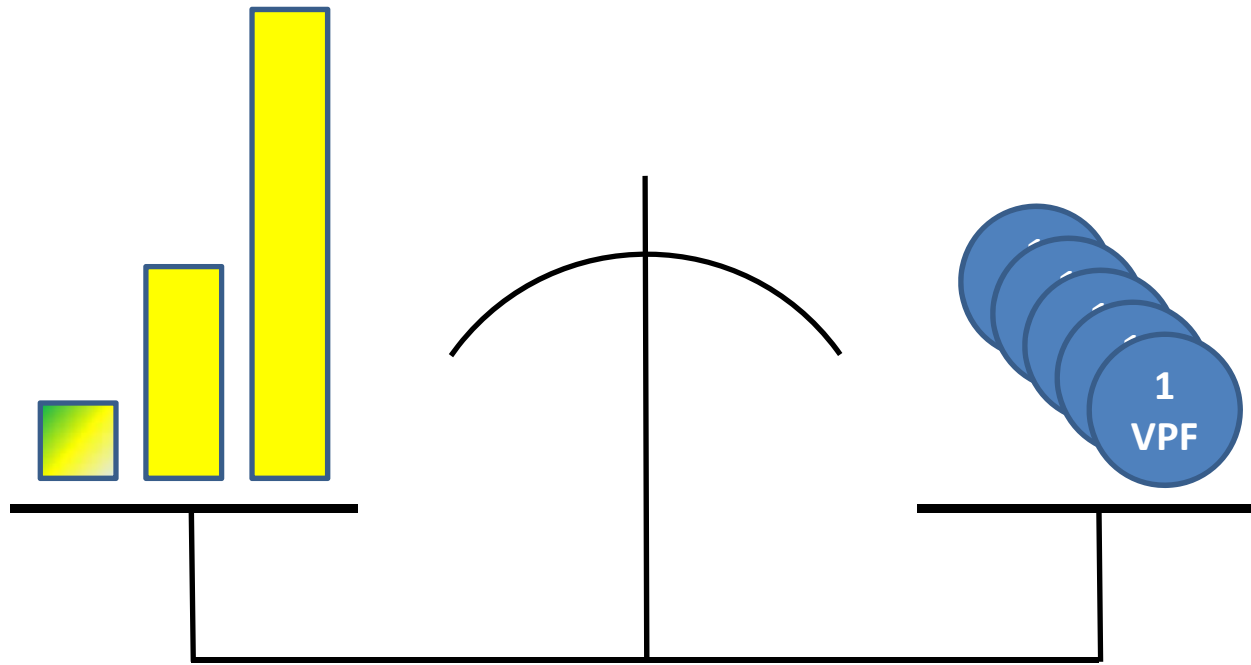
Evolution du financement en fonction du taux de rotation

SN = nombre de films par an en 1^{ère} semaine



Mutualisation, transparence (1)

- Objectif : Sécuriser le financement des équipements
 - en contractualisant la relation distributeur-exploitant pour :
 - le montant des VPF,
 - la durée de perception,
 - les contreparties dues aux distributeurs .
 - nécessité d'un contrat négocié entre distributeur et exploitant.
- Déconnecter la perception des VPF et la programmation :
 - CINELIA en position de médiation dans la relation Distributeur /Exploitant
 - nécessité de mutualiser les VPF. (globale ou/et spécifique)



Ensemble des coûts NETS du déploiement
=
Ensemble des VPF versés par les distributeurs

Mutualisation, transparence (2)

- Développer les outils indispensables pour assurer la transparence:
 - Informers les distributeurs :
 - de la réalité des coûts et de leur couverture par les VPF
 - Des conditions de passage des films (logs)
 - De la répartition des temps d'utilisation de l'équipement numérique (Film/Hors film)
 - Développement d'outils spécifiques pour ces missions
- Assurer une aide au financement initial :
 - Partenariat bancaire

Problématique Distributeurs : rester dans un modèle économique réaliste

- VPF +DCP (ou copie virtuelle) + KDM + transport =
quel coût total ?

➔ **Montant acceptable du VPF**

- La copie 35 mm donnait l'assurance d'une utilisation possible dans la durée, alors que le droit d'accès à l'écran que représente le VPF est immatériel et difficilement maîtrisable

➔ **plus fortes exigences d'exposition des films**

Problématique Exploitants Art et Essai : Sauvegarder une programmation diversifiée

- Possibilité de sauvegarder la diversité de la programmation ?
 - ➔ **Assurer aux films leur juste exposition**
- Assurer l'accès aux écrans à tous les distributeurs.
 - ➔ Conditions d'accès aux écrans
- Maintenir son accès au film

Le rôle de CINELIA: Sauvegarder une programmation diversifiée

- Caractère essentiel du contrat qui, en fixant les règles de perception des VPF donne un cadre connu pour laisser se développer les relations partenariales Distributeurs – Exploitants.
- Importance des avis du Comité de Concertation Professionnelle qui explicite, lorsque nécessaire, certains points du cadre législatif.
- L'ensemble des partenaires doit s'assurer d'éviter des modifications notables des conditions de concurrence entre les acteurs de la filière distribution – exploitation : ... et les tentations sont fortes de les modifier !

L'activité de CINELIA

- Accord avec les distributeurs Art et Essai du GIE « DIRECT »
- Accord en cours de finalisation avec 7 distributeurs français
- Discussions en cours avec Distributeurs US
- 300 écrans adhérents à ce jour, à Paris et en Province dont 50 équipés en numérique
- Art et essai (75 %)
- Des cinémas de 1 à 10 salles
- Objectif : 50 % du parc équipé fin 2011

merci...

www.cinelianumerique.fr

accueil@cinelianumerique.fr

Le Numérique Ensemble, LNE – sas – RC Paris

